

1^{er} Concours National de Musique de Chambre Samedi 17 juin 2017 à Remiremont - Centre Culturel

Présidente du Jury :
Sandrine François, Flûtiste,
soliste internationale,
Flûte solo de l'Orchestre
Philharmonique de Strasbourg

Règlement intérieur

Date et lieu du concours

Le concours aura lieu le samedi 17 juin au Centre Culturel de Remiremont (Place de l'abbaye). Il est placé sous le haut patronage de M. le Maire de Remiremont.

Ce concours sera le point de départ du 6ème Festival « Ca souffle sous les Arcades ».

L'organisation administrative et technique sont gérées par le Directeur et les Professeurs de l'Ecole Municipale de Musique de Remiremont avec le concours de bénévoles de l'association Musique Municipale de Remiremont.

Composition des ensembles musicaux

-Ils sont composés du duo au dixtuor,

-Tous les instruments sont admis dès lors que l'ensemble comporte au minimum un instrumentiste à vent ou percussions(conformément au projet de l'Ecole Municipale de Musique)

Catégories

Le concours s'articule autour de 3 catégories :

-La catégorie JUNIOR : élèves des 1^{er} et 2^e cycles,

-La catégorie ESPOIR : élèves de fin de 2^e cycle et de 3^e cycle

-La catégorie EXCELLENCE : élèves de fin de 3^e cycle et musiciens confirmés.

Programme musical

Le programme est libre, et devra comporter :

-1 pièce (de 3 à 5 minutes) pour la catégorie JUNIOR,

-2 pièces de styles différents (entre 8 et 10 minutes) pour la catégorie ESPOIR,

-2 pièces de styles différents (entre 15 et 20 minutes) pour la catégorie EXCELLENCE

Pour les œuvres éditées, les musiciens s'engagent à jouer uniquement sur des partitions originales, aucune photocopie ne sera tolérée.

L'ensemble prévoira 1 exemplaire original pour le jury.

Composition du jury

Le jury est composé de musiciens professionnels, et/ou professeurs :

Sandrine François, Flûte solo de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et Professeur au CRR de Strasbourg
Olivier Dartevelle, Professeur de Clarinette au CRR du Grand Nancy
Jean-Philippe Chavey, Professeur de Cor au CRR du Grand Nancy
Denis Riedinger, Professeur de Percussions au CRR de Strasbourg.
Le jury se réserve le droit d'interrompre à tout moment une prestation.

Prix

L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu le 17 juin à 18h

Trois prix par catégories seront attribués avec de nombreuses récompenses à la clé: numéraire, CDs, accessoires, bons d'achat chez nos partenaires. Les lauréats de chaque catégorie seront invités à rejouer une partie de leur programme lors du concert de gala qui aura lieu le 17 juin à 21h

Inscription

L'ensemble souhaitant s'inscrire doit renvoyer le dossier d'inscription à l'adresse suivante :
Ecole Municipale de Musique 31 rue des prêtres 88200 Remiremont avant le 25 Mai 2017.

Envoi des documents numériques à pierre-marie.budelot@remiremont.fr

Le dossier d'inscription est composé :

- du bulletin d'inscription rempli
- la signature de l'autorisation de l'utilisation de photos/visuels pour la communication
- d'un chèque dûment rempli à l'ordre de « Musique Municipale de Remiremont »,
- d'une courte présentation de l'ensemble en version numérique,
- d'une photo de l'ensemble en version numérique,
- d'un plan de scène avec la disposition des instruments, pupitres etc...

Frais d'inscription :

- Ensemble jusqu'au quintette : 10 euros par participant,
- Ensemble du sextuor jusqu'au dixtuor : 60 euros pour le groupe constitué.
- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite de places disponibles.
- Un email sera envoyé dès réception du dossier, afin de confirmer l'inscription,
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Toute inscription au concours signifie l'acceptation du règlement.

Informations diverses :

- L'ordre de passage des ensembles sera communiqué le 9 juin 2017.
- Les informations plus précises concernant le déroulement du concours seront envoyées après réception du dossier,
- Le concours est entièrement public,
- Les photos et enregistrements sont interdits le jour du concours.
- Les frais liés au concours (hébergement, repas etc..) restent à la charge des participants ; une liste d'hôtels et de restaurants vous sera communiquée ultérieurement.

Renseignements complémentaires : pierre-marie.budelot@remiremont.fr